



# Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

**VENDREDI 05 MARS 2021**

## Memento

- \* **Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- \* **Cabinet d'infirmiers D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- \* **Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loac, Tanguy**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- \* **Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- \* **Pharmacie**: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- \* **Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80
- \* **ENEDIS** : 0972.675.029. – **URGENCE GAZ** 0800.47.33.33

**La mairie** est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
☎02.98.83.01.92 [mairie.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-folgoet@wanadoo.fr) [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr)

**L'agence postale** est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). **Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

## Demande de subventions – Associations sportives

Les associations sportives sont invitées à déposer en mairie leur dossier de demande de subventions pour le **sam 27 mars** dernier délai.

Le dossier est à télécharger sur le site internet de la commune : [lefolgoet.fr/rubrique](http://lefolgoet.fr/rubrique) « pour vous divertir »/demande de subventions.

*Les dossiers incomplets ou reçus hors délais ne seront pas traités.*

## Enfouissement des travaux – Route de Lannilis



Jusqu'au 10 mars, date prévisionnelle de fin de première tranche de travaux, la circulation des véhicules se fera en sens unique, du giratoire de Croachou Berr vers celui de la Croix Rouge. Durant cette même période, le stationnement sera interdit sur ce périmètre. Une déviation sera mise en place, dans le sens La Croix Rouge → Croachou Berr : depuis le giratoire de la Croix Rouge : rue de Keranna → rue des Glycines.  
L'accès des riverains à leur propriété sera maintenu en fonction de l'avancée des travaux. Une remise en circulation normale se fera à chaque fin de journée.

### \* Recensement du citoyen

Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser **entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire** (se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité). Une attestation de recensement sera ainsi délivrée par la mairie.

### \* Urbanisme

#### Déclarations préalables

- M. David MANCEAU, Kergolestroc, piscine.
- M. Gilles AYMA, 7 hameau de Lannuchen, pergola.
- M. Pierre Yves BOLLOC'H, 2 rue des camélias, garage + clôture.



Antenne de vaccination à Lesneven - Les prises de rendez-vous se font progressivement, suivant les créneaux disponibles, en ligne via le site : [www.santé.fr](http://www.santé.fr) (rubrique Finistère > centre de Landerneau/Lesneven > prendre rendez-vous en ligne). Un numéro départemental d'appel est également à disposition au 02.57.18.00.61.

Cependant, afin d'éviter une rapide saturation, il faut s'efforcer de réserver son usage aux personnes ne pouvant recourir à internet. *Merci de ne pas se déplacer jusqu'au centre sans rendez-vous, ni appeler votre mairie ou personnel médical (médecins, pharmaciens, hôpital...).*

## Bibliothèque municipale - Levraoueg

02.98.21.15.46 [bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr)

\*mar : 15h00/17h30 - \*mer : 9h30/12h et 14h/17h - \*ven : 15h30/17h30 -  
\*sam : 9h30/12h - \*dim : 10h/12h.

### "Fabre, poète des insectes"

Exposition prêtée par la Bibliothèque du Finistère.  
Jusqu'au 28 avril. Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



## Vie Paroissiale - Buhez ar barrez

☎02.98.47.93.79 - [sanctuaire@ndfolgoet.fr](mailto:sanctuaire@ndfolgoet.fr) ☎02.98.83.00.43 - [secretaire@ndfolgoet.fr](mailto:secretaire@ndfolgoet.fr)

**Obsèques** : M. Michel ROUDAUT, 75 ans.

**Dim 7** : messe à 11h.

Prier Notre Dame de LA SALETTE au FOLGOET : Dim 7 : chapelet et récit apparition à 15h. Jeu 11 : chapelet à 16h. Sam 13 : à 16h, messe «d'au revoir».

## Vie associative - Kevredigezhioù

Le comité d'animation de Le Folgoët lance ses actions en vue du 1er mai au profit de l'association "Une oasis pour la sclérose en plaques".



**Vente de gâteaux « Bijou »** : date limite des commandes le 14/03.

**Vente de pizzas** en association avec "Royal Pizz". Prix unique de 11 €. 5 pizzas au choix dont une spéciale "la Solidaire".

Les bons de commande sont à récupérer sur nos réseaux sociaux ou au 06.13.75.45.61 puis à déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres de Mme Frédérique Duboc, 14 route du Parcou LESNEVEN.



D'autres actions suivront ces prochaines semaines, merci de répondre présent pour soutenir cette association.

Les Amis du Folgoët - L'un des 138 tuyaux qui vont être rajoutés à la fin de l'été 2021 à l'orgue de la Basilique ND du Folgoët peut résonner à votre nom! Participez à cette campagne qui permettra de terminer le plus bel instrument de musique de votre commune et de la région. Après 3 semaines, nous avons atteint 3% de l'objectif soit 700 € sur les 22 739 € nécessaires. Votre don donne droit si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu à 66% de déduction fiscale et à partir de 100€ vous recevrez une contrepartie. Rejoignez la campagne en ligne sur <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-folgoet/collectes/les-orgues-de-la-basilique-nd-du-folgoet>. Vous pourrez effectuer votre don en ligne et recevoir immédiatement votre reçu fiscal ou adressez votre don par chèque en l'adressant à notre trésorier : Yves Postec, 5 rue Beaumarchais 29260 Le Folgoët

## Chez nos voisins - Ha-tro-war-dro

📍 **L'association TIMOUNS DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI** à Plounéour Trez recherche activement un local ou hangar d'environ 100/150 m2, avec électricité et hors d'eau. A ce jour nous ne pouvons plus accepter vos dons faute de place !! Secteur souhaité : alentours de 20km de Plounéour-Trez. ☎️ 06.70.73.02.88.

📍 **Formation professionnelle au breton** à Lesneven : réunion d'information au lycée du Cleusmeur (pédagogie, financements, etc) : jeu 18 à 10h. [degemer@roudour.bzh](mailto:degemer@roudour.bzh) ☎️ 02.98.99.75.81.

📍 **Les Compagnons du Devoir** – Journée portes ouvertes virtuelles : sam 13. Webinaires animés par des formateurs, des apprentis et des Compagnons. Inscription sur [www.formezvousautrement.fr](http://www.formezvousautrement.fr)

## RUBRIQUE COMMUNAUTAIRE

### Les conseils de l'ambassadeur

**Bien vider vos emballages !** Lorsque vous déposez une bouteille, un flacon, une conserve, un yaourt dans votre bac jaune ou dans la colonne de tri sélectif, pensez à bien le vider. Inutile de le laver, même sale un emballage se recycle. Si un emballage contenant des restes (alimentaires ou produits d'hygiène) arrive au centre de tri, il sera directement redirigé dans la catégorie "refus" sans pouvoir être valorisé.

**Les mouchoirs et serviettes en papier ne se trient pas !** Les mouchoirs en papiers ont des fibres trop courtes pour être recyclés, qu'ils soient propres ou usagers. Donc comme tous les déchets hygiéniques (essuie-tout, masques à usage unique, cotons démaquillant...) on les jette directement dans la poubelle d'ordure ménagère et le bac gris !

## MAISON DE L'EMPLOI / Maison de Services Au Public de Lesneven (MSAP)

Nouveau bâtiment de la CLCL à Lesneven. Accueil du lundi au vendredi de 8h30-12h00/13h30-17h30 (16h30 le vendredi). ☎️ 02.98.21.13.14.

Matinée **JOB DATING** le 25/03 de 9H à 12H : l'ADMR recrute en CDI, CDD et sur des postes saisonniers à pourvoir pour des étudiants. Prendre RDV auprès de notre accueil.

## PERMANENCES MAISON DE L'EMPLOI (HÔTEL COMMUNAUTAIRE)

STRUCTURE	CONTACT	PERMANENCES	HORAIRES	RDV
MAISON DE L'EMPLOI	02 98 21 13 14	Du lundi au vendredi	8h30 > 12h00 13h30 > 17h30 (16h30 le vendredi)	Sans RDV
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	3646	Du lundi au vendredi (sauf le mercredi)	8h30 > 12h00 13h30 > 17h00 (16h30 le vendredi)	RDV obligatoire
MISSION LOCALE	02 98 21 19 32	Du lundi au vendredi	9h00 > 12h00 13h30 > 16h30	RDV obligatoire
Association de Gestion De l'Emploi (AGDE)	02 98 21 18 64	Du lundi au vendredi	8h30 > 12h00 13h30 > 17h30 (16h30 le vendredi)	Sans RDV
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	02 98 46 37 38	Le 2ème mercredi de chaque mois	9h00 > 12h00	RDV obligatoire
Plateforme Tinergie	02 98 33 20 09	Les 2ème mercredis et 4ème lundis de chaque mois	9h00 > 12h00 13h30 > 17h00	RDV obligatoire
Finances Publiques	0 809 401 401	Les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois	13h30 > 17h00 (16h30 le vendredi)	RDV obligatoire (au moins 48h avant)

## CENTRE SOCIOCULTUREL LESNEVEN

○ **Atelier d'éveil pirouettes et chansonnettes (6 mois/5 ans)** : sam 20 à 10H au centre. *J'explore... l'ouïe, les sons et la musique !*

○ **Les rendez-vous des parents** / Rencontre sur les troubles de l'apprentissage : sam 13 à 10H au centre. Se retrouver entre parents pour partager ses expériences, se renseigner sur les solutions et adaptations possibles.

○ **Cycle de formation pour les parents 1/2** : comment j'apprends ? Sam 27 de 9H à 12h au centre. Comprendre les mécanismes de l'apprentissage pour mieux accompagner son enfant sur le temps des devoirs.

L'accueil de Loisirs recherche des animateurs titulaires du BAFA (ou équivalence) pour les vacances et les mercredis. Candidature (CV et lettre de motivation) à transmettre à [csc.lesneven@wanadoo.fr](mailto:csc.lesneven@wanadoo.fr)

Le Centre Socioculturel recherche des bénévoles pour son accompagnement à la scolarité du CP à la 3<sup>ème</sup>. Aucune compétence spécifique n'est requise. Rens ☎02.98.83.04.91

### PAIEMENT DE PROXIMITÉ CHEZ LES BURALISTES AGRÉÉS

Les usagers qui souhaitent régler leurs factures en espèces ou carte bancaire dans la limite de 300 € peuvent désormais se rendre chez un buraliste partenaire. Pour ce faire, il leur suffit de présenter votre facture dotée d'un datamatrix (code-barre contenant les informations relatives au paiement) sur l'appareil disponible chez le buraliste et de régler la somme due. Les factures éligibles à ce dispositif mentionnent cette possibilité de paiement chez un buraliste dans la rubrique « modalités de paiement ».

**Liste des buralistes agréés sur le territoire** : Lesneven : le Bistro de Lesneven – la Gitane / Ploudaniel : le Why Not / Plounéour-Brignogan-Plages : le Grand Large / Kerlouan : le Narval / Le Drenec : café des sports.

## FERMETURE DE LA RD 770 (Ploudaniel/Landerneau) JUSQU'EN OCTOBRE 2021

La déviation des voitures, autocars, tracteurs et deux roues se fait par la route de St Thonan, sur la RD 25, puis VC 4 jusqu'à l'Auberge Neuve pour rejoindre la RD 770 vers l'échangeur de St Eloi.

Malgré l'élargissement de la RD 25, et pour la sécurité de tous, il est important de respecter les limitations de vitesse indiquées.

**Cet itinéraire est interdit aux poids lourds.**

Les poids lourds sont déviés par les RD 788 et RD 59 (Le Drenec/Plabennec/Kersaint Plabennec).

Pour rester informés en temps réel des perturbations et des itinéraires de déviation, vous pouvez consulter le site Inforoute29 ou vous abonner au compte twitter @inforoute29

### SECURITE ROUTIERE

Faire du vélo c'est bon pour la santé. Mais faire du vélo vous expose à un risque d'accident. Voici nos conseils de circulation pour réduire ces risques.

**Conseil n°8** : ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds. Ils sont plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air qui peuvent vous déséquilibrer.

**Conseil n°9** : Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.

*C'était les deux derniers conseils de sécurité routière pour bien rouler à vélo ! Vous êtes désormais prêts à vous déplacer à vélo en toute sécurité !*



### Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

Sur quoi donnez votre avis ?

↳ Les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne :

- ♦ le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures
- ♦ le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)

*Le bon état de nos rivières, fleuves, lacs et plan d'eau, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations.*



### DON DE SANG

LUN 15 – MAR 16 – MER 17

8H/13H à l'Atelier à Lesneven.

Prendre RDV sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

